

Gestion Des Archives En Rdc, Enjeux Et Impact (Cas Du Ministère De La Recherche Scientifique)

MUNKOTO MAYANGA Emmanuel Moke¹, KALANGUDI NGANGOMO Modeste²

¹Chercheur au Centre de Recherche en Sciences Humaines « CRESH Département d'Histoire, Sciences de la Santé, Sociologie et Anthropologie Section : Histoire
0814760719-0900445714

²Chercheur au centre de Recherche en sciences Humaines
Département de Recherche en Economie et Finance
Auteur correspondant : MANDEFU MALEMBA Olivier



Résumé : La gestion des archives en RDC pose des problèmes du fait que beaucoup de congolais ignorent encore l'importance des archives dans tous les domaines de la vie en général, notamment au niveau de l'administration publique, des services, directions, voire dans les différentes institutions du pays. C'est le point essentiel abordé dans cette recherche. En réalité, les archives constituent un patrimoine de l'humanité, la mémoire de toutes les institutions pour la recherche des informations qui se transmettent à toutes les générations. Malheureusement, tel n'est pas le cas pour notre pays alors que la bonne gestion des archives doit impacter notre vie comme cela se passe sous d'autres cieux.

La valeur, l'importance qu'ils occupent par rapport à la conservation, à la numérisation au niveau de différents services et directions de l'administration tant publique que privée laisse à désirer en République Démocratique du Congo

L'objectif poursuivi des archives ; c'est de fournir les instruments de gestion administrative pour la bonne marche des institutions, c'est de fournir les instruments de gestion des affaires, à sauvegarder des droits, à la recherche scientifique, économique, politico administrative, à l'action culturelle ainsi qu'à la recherche historique. C'est pourquoi les archives constituent un patrimoine de l'humanité, la mémoire de toutes les institutions pour la recherche des informations qui se transmettent à toutes les générations.

Mots clés : Gestion, Archive, Impact, Valeure ,

Abstract: The management of archives in the DRC is a problem because most Congolese are unaware of the importance of records in all areas of life in general, such as at the level of public administration, departments, directorates, and even in the various institutions of the country. This is the main point discussed in this research.

In fact, the Unfortunately, from this reality mentioned above, the good management of the records must impact the humanity as it happens in other countries.

The value, the importance that they occupy e records are a heritage of humanity, the memory of all institutions for the search of information that is inherited by all generations.

in relation to the conversation, to the digitization at the level of different services and directions of the public and private administration is still lacking in the democratic republic of Congo.

Keywords: Management, Record, Impact, Value.

INTRODUCTION

Depuis la création des dépôts d'archives pour décentraliser les archives dans tous les territoires, chef lieux de province, jusqu'à nos jours, on a connu une évolution archivistique mais beaucoup de Congolais n'accordent pas d'importance aux archives. Les agents de différents services de l'administration éprouvent des difficultés pour mettre en place un rayon ou une étagère en vue d'une bonne conservation, ils préfèrent déposer les archives par terre. D'une manière générale. Il y a l'ignorance de l'importance des archives. Cette notion d'archivage perd sa valeur dans la société congolaise [1].

Les archives ont pour rôle de contribuer à la mission administrative ayant pour objectifs le bon fonctionnement et la bonne marche de l'administration. Il s'agit de veiller aussi à la mise en place du système de contrôle des documents administratifs utilisables dans la gestion de tous les services. Elles ont pour devoir de fournir des instruments de gestion administrative ; à titre illustratif, nous pouvons mentionner le calcul et contrôle des salaires mensuels des agents, la mise à jour des dossiers disciplinaires et signalétiques du personnel, le contrôle de la régularité au travail ainsi que le traitement des problèmes sociaux du personnel de l'Etat [2].

Réunir une documentation aussi complète que possible d'une nation, d'une institution tant publique que privée pour conserver, classer, inventorier et communiquer conformément aux normes en vigueur des documents d'archives sous toutes leurs formes présentent un intérêt historique, scientifique, politique, culturel, etc. Les archives assurent aussi la formation et le perfectionnement du personnel tant dans les secteurs publics que privés. Elles participent aussi avec les organismes intéressés à la fixation des normes relatives à leur conservation [3].

Bref la gestion des archives en dur pose des problèmes dans un pays comme la RDC située au centre de l'Afrique et qui servira de modèle aux autres pays. Dans la mesure où tous les ministères de la fonction publique et les institutions publiques ou privée ne disposent pas d'un service structuré d'archives, les agents éprouvent beaucoup de difficultés pour gérer convenablement le patrimoine et les chercheurs ne tire pas profit de ce que les archives peuvent offrir. C'est depuis l'antiquité que l'on parle des archives et de leurs importances. Malgré cela, il se pose un problème épineux dans notre pays en matière de considération et gestion des documents d'archives. Il convient de signaler que le terme **archive** est parfois utilisé d'une manière ironique et que beaucoup de personnes jusqu'à ce jour ignorent la valeur des archives et leurs utilités [4]. Il est bon d'utiliser les deux types des archives ; numériques et en dur. Par rapport à l'évolution de la technologie, des avantages et des inconvénients pour l'un comme l'autre. On peut être visité par des voleurs, la journée ou la nuit, de même les numéros de téléphone des connaissances qui se trouvent dans le téléphone doivent être consignés dans un agenda par précaution.

Soixante-quatre ans après son indépendance, la RDC doit relever le défi de sa reconstruction sur les bases nouvelles, et particulièrement la relecture des actifs et passifs de son histoire [5].

En effet, l'histoire d'un couple, comme note le professeur Tshisungu Lubambu, participe à son développement car elle forge la conscience nationale nécessaire à l'édification d'un ETAT moderne, à toute étude historique se font inéluctablement sur son soubassement documentaire varié et complet telles les sources d'archives qui se prêtent à l'historien comme des précieux matériaux.

Au regard de l'ordonnance loi N°89-27 du 26 janvier 1989 portant création d'un service public dénommé Archives National du Zaïre et N°89-22 portant nomination du conservateur en chef et de son adjoint, la gestion des archives en RDC son importance, ses enjeux et son impact en particulier qu'ils présentent ; Nous nous soumettons aux questionnements ci-après :

1. Existe-t-il une bonne gestion des archives depuis la création d'un service d'archive National en RDC ?
2. Quel est son importance et son impact ?

Partant de nos préoccupations telles qu'elles ont été formulées dans notre problématique, nous affirmons que depuis la création d'un service Archives National public du zaïre, il est admis que la discipline archivistique au Congo

Kinshasa, continuerait toujours à souffrir de l'ignorance, de l'importance ainsi que de la gestion des archives qui n'impacte pas dans la société congolaise.

METHODES ET TECHNIQUES

Pour mener bien notre étude, nous avons utilisé la méthode historique, qui nous a permis, entre autres, de rassembler les documents, de les soumettre à la critique historique et d'aboutir à la présente synthèse historique.

Quant aux techniques, nous avons pris soin de faire appel à la technique documentaire et l'observation participative ; Toute ces techniques diverses nous ont permis de coucher ou d'écrire la présente synthèse qui est originale.

• REVUE DE LA LITTÉRATURE

Aperçu historique sur la gestion des archives en RDC

Vers 1523 (16^e siècle), les portugais fournissaient au Royaume Kongo une série des documents d'archives. Ensuite vers 1885, l'on avait assisté à la multiplication des archives qui n'étaient pas regroupées dans un service spécialisé. C'est le Secrétariat général du Ministère de l'Intérieur à Boma qui avait les attributions de conservation, classement et protection des documents d'archives importants à leur service. Il en est de même pour l'administration locale où chaque poste gardait ses registres et cahiers ; les zones et les districts détenaient les doubles des pièces périodiques à fournir, la correspondance, etc.

En 1888, l'administration du Ministère de l'Intérieur créa un bureau chargé de s'occuper des archives de l'Etat (lorsqu'ils ont compris l'importance des archives). C'est ainsi que par une note circulaire n°59 du 1^{er} décembre 1888, la troisième division du département du Ministère de l'Intérieur chargé du Secrétariat et du cabinet du secrétariat général s'est vu confier la bibliothèque et les archives.

A cette occasion les instructions de l'administrateur général du Ministère de l'Intérieur dicta des mesures pour une bonne conservation des archives de différents départements. Cependant, chaque département gérait ses archives indépendamment des autres. En 1958, pour bien maîtriser la mémoire de l'humanité, l'on créa des dépôts pour décentraliser les archives dans tout le pays.

Après l'indépendance, le service d'archives relevait du Ministère de l'information et affaire culturelle. En dépit de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale, les congolais en général continuent à se désintéresser des archives.

La contribution des historiens à la gestion des archives après la colonisation

Dès lors, le souci fut indispensable de créer une institution autonome susceptible de gérer et conserver les archives. L'initiative vint de la faculté des Lettres de l'Université de Lubumbashi plus particulièrement du département d'histoire qui organisa en 1973 le premier séminaire national des historiens congolais. Une des résolutions de ce séminaire fut de réfléchir sur l'organisation des archives, son importance et son impact en RDC. Lors d'un séminaire national tenu du 17 au 22 août 1974, l'Association des historiens de la même université élaborait un projet de loi portant la conservation des archives. Elle proposa également la création d'un institut des archives en vue de centraliser la gestion des archives dans l'ensemble du pays. Le commissaire d'Etat à la Culture et art, Mr Mbuze Nsomi Lubwa Nabi défendit au conseil législatif (parlement) ce projet de la loi qui aboutit à la loi N°780/13 du 11 juillet 1978. L'article 19 de ladite loi prévoyait la création d'un service dénommé Archives nationales du Zaïre par le Président de la république.

Ce vœu fut concrétisé par l'ordonnance loi n°89-27 du 26 janvier 1989 portant création d'un service public dénommée archives nationales du Zaïre et n°89 -022 portant nomination du conservateur en chef et de son adjoint [6].

Aucune institution ne peut fonctionner harmonieusement sans se référer aux archives, car elles offrent à tous les citoyens la possibilité d'assurer la défense de ses droits en connaissance de cause, constituant ainsi un des moyens de prouver et de garantir les droits en se servant des pièces à conviction.

Si un spécialiste en archivistique a été placé à la tête des archives nationales de la RDC, l'importance des archives ne semble guère préoccuper les instances dirigeantes du pays. Les archives continuent de pâtir de manque de considération.

Le but, les objectifs et l'importance des archives

Le concept « archives » (arché en grec) est d'origine grecque, il signifie administration, autorité publique ; il (elle) est rattaché à l'idée de commandement, de fondement, et le terme,

‘*archeion*’ a connu un glissement sémantique ; du lieu de conservation.

Le sens s'est élargi aux documents qui y étaient conservés ; enfin, le terme « *archeion* » a pris la forme latine *archivum* ; en français archives. C'est pourquoi les archives, c'est l'ensemble des documents, des manuscrits à l'origine réunis par une personne physique ou morale, une institution publique ou privée d'une manière naturelle c'est-à-dire dans le cadre de ses activités, documents conservés pour son successeur.

Le premier but ou objectif est de fournir des instruments de gestion administrative pour la bonne marche des institutions, les archives servent à la gestion des affaires, à sauvegarder des droits, à la recherche scientifique, économique, politico-administrative à l'action culturelle ainsi qu'à la recherche historique.

En effet, les archives constituent le laboratoire de la science historique. Elles contiennent une documentation ayant une portée historique susceptible de permettre une restitution plus ou moins fidèle de l'histoire nationale de chaque peuple. De même qu'on ne peut prétendre mener une vie normale sans s'interroger sur le passé et s'y repérer, de même aucune institution ne peut fonctionner harmonieusement sans se référer à la traçabilité managériale.

Les documents d'archives offrent à tous les citoyens la possibilité d'assurer la défense de leurs droits en connaissance de cause et ils constituent également des moyens de garantir les droits en se servant des pièces à conviction. Les archives constituent donc un patrimoine national précieux qu'il faut à tout prix protéger et sauvegarder de toute action destructrice ; d'ailleurs dans la perspective de favoriser et de promouvoir la recherche historique, les Etats du monde entier ont progressivement organisé des services d'archives ouverts au public et ont fait obligation à leurs administrations de verser à ceux-ci (services d'archives des documents tenus par elle, une fois expirée leur durée d'utilité (importance) administratives ou juridique. Sinon, c'est toute la vie d'une nation qui est perdue.

L'impact des archives dans la société congolaise

Sur le plan scientifique et culturel ; les archives conservent les traces de notre patrimoine scientifique et culturel. Elles permettent à chacun de nous de s'y ressourcer. Lumenga Meso Kiobe a le mot juste, lorsqu'il dit : C'est l'obligation collective et individuelle de connaître son passé, celui de l'institution. C'est l'obligation collective et individuelle de connaître son passé, de l'institution, de l'administration par rapport à son évolution et d'expliquer aux autres, le passé collectif, ensuite de l'accepter, enfin de faire entretenir le souvenir à la population et des générations à venir.

Sur le plan administratif, les archives veillent à la mise en place du système de contrôle des documents administratifs. De même qu'il n'existe pas d'administration sans archives, il n'existe pas aussi d'archives sans administration. Les deux éléments sont intimement liés ; l'un conditionne l'autre et vice versa. Ainsi, depuis l'époque coloniale, il s'est manifesté un souci de conserver et de gérer les archives ; Ce souci permanent s'est concrétisé et a trouvé son couronnement par un projet de loi défendu au conseil législatif (parlement) par le commissaire d'Etat à la culture et art Monsieur MBUZE NSONI LOBWANABI, lequel a été rendu effectif par la promulgation de l'ordonnance loi n°89-027 du 26 janvier 1989 portant création d'un service public dénommé « archives nationales du Zaïre », une autre ordonnance loi n°89-022 portant la nomination du conservateur en chef et de son adjoint à la tête de ce service

Telle est la contribution des historiens de deux époques dans la question et la conservation du patrimoine archivistique de notre pays ; cet effort mérite d'être poursuivi dans la mesure où sans peur de nous tromper, on se rend chaque jour compte que les archives sont un patrimoine précieux qu'il faut préserver absolument ne constitue pas encore une réalité dans notre pays. Elles continuent d'être considérées comme de vieux papiers. Les diverses administrations ne semblent guère leur attribuer la place et l'importance qu'elles méritent ; tout ceci a également un impact négatif sur la conscience historique congolaise.

A cette allure, le peuple congolais risque à la longue de perdre ses points des repères. Or un peuple sans histoire est condamné à tourner en rond.

Voilà la contribution, les efforts des historiens de deux époques par la concrétisation de leurs pensées, leurs soucis, leurs collaborations. Il s'avère que les archives ont pris de la valeur, des influences et l'impact au sein de la société, dans des différents services, administration. Mais, les historiens, devraient suivre les mêmes pensées, mêmes orientations, le souci de s'approcher auprès des anciens historiens pour bénéficier de l'encadrement. C'est le contraire pour les historiens actuels qui se sont éloignés des anciens, l'histoire aussi s'est éloignée de la société. La population est progressivement en train de s'effacer ; les archives aussi perdent leurs valeurs, son importance, son impact, dans influence sur les divers services de l'administration. Finalement, avec le désintéressement des archives, les congolais risquent d'oublier leur point de repère et finalement de devenir un peuple sans histoire.

Nous, chercheurs du Centre de Recherche en Sciences Humaines (CRESH) avec l'encadrement du professeur NDONDOBONI, chef du département d'histoire, sciences sociales et anthropologie de notre centre, devons prendre davantage conscience pour sauver notre patrimoine archivistique. Sur ce même registre, nous invitons tous les historiens de l'époque coloniale et ceux de l'époque post coloniale à s'investir dans la sauvegarde et la conservation de nos archives. De même, en cette année électorale dans notre pays, les historiens peuvent organiser un séminaire national sur le système de gestion politique électorale qui n'a cessé de poser des problèmes dans notre pays. La République démocratique du Congo éviterait ainsi des conflits postélectorales qui ont souvent caractérisé la période postélectorale dans ce beau et vaste pays.

Nous interpellons à ce sujet les historiens de la RDC. L'avenir de celle-ci est également entre leurs mains dans la mesure où ils ont l'expérience du pays par rapport à l'évolution de ce dernier. Collègues historiens, tenons –nous la main dans la main, levons-nous, pour l'avenir de ce pays. Ne nous fatiguons pas d'interpeler qui que ce soit, politicien, ne laissons pas le Président de la république seul pour bâtir ce pays, avec nos expériences, nos idées, organisons-nous ; Orientons l'homme politique congolais, c'est pour l'intérêt du pays et le nôtre. L'histoire du pays n'est véritablement pas assumée. Nous risquons de devenir un peuple sans histoire et sans repère. En RDC, la gestion des archives pose des problèmes tant dans les différents services de l'administration publique que privée. Elles sont généralement considérées comme de vieux papiers sans valeur et sans importance. Et de manière générale, la population à tous les niveaux accorde plus d'importance et d'intérêt aux archives numériques. L'ordinateur mais surtout le téléphone portable devient le principal élément qui tient compagnie à la population congolaise et auquel celle-ci tient comme à la prunelle de ses yeux. Une fois le téléphone portable volé, la victime prend conscience qu'il faut aussi garder les données importantes dans des archives en dur. Nous faisons le plaidoyer pour la sauvegarde et la bonne gestion des archives quelles qu'elles soient.

Tout homme scientifique en général recourt toujours aux archives pour rédiger un article ou une thèse de doctorat. Il se réfère impérativement aux travaux et données antérieurs, aux archives. Celles-ci, on ne le dira jamais assez, doivent être bien classés, protégées, entretenues et orientées vers les services ou les institutions ayant la charge de les conserver. Quels que soient leurs formes, leurs contenus, les archives doivent absolument être protégées, conservées, sauvegardées.

« Un peuple sans histoire ou ignorant de son histoire, est comme un homme sans souvenir, condamné pour toujours à refaire les découvertes déjà faites dans le passé, à réinventer les mêmes techniques, à lutter avec les mêmes problèmes, à commettre les mêmes erreurs et, ainsi être privé des magnifiques joies du souvenir »

Les archives constituent, on l'a dit, un patrimoine national précieux qu'il faut à tout prix protéger et sauvegarder. La sauvegarde ou la conservation des archives dans les machines présente non seulement des avantages mais aussi des inconvénients notamment s'il y a manque d'électricité ou si ces dernières sont volées.

En raison de l'usage généralisé de la nouvelle technologie de l'information et de la communication, il est bon et souhaitable de garder les données et les dossiers dans les ordinateurs et les téléphones portables mais aussi de les conserver en dur, en numérique. Ce qui permet de parer à toute éventualité.

Résultats

GESTION DES ARCHIVES AU MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUES ET INNOVATION TECHNOLOGIQUES : ETAT DE LIEU

Le ministère de la recherche scientifique et innovation technologique est un ministère phare, générateur, producteur de développement, créateur d'emploi, où on trouve les chercheurs de différents domaines scientifiques.

Exemple le Robot que nous avons géré par les roulages c'est le fruit de la recherche. On peut aussi arriver à la fabrication des missiles qui sont les outils de la guerre, c'est possible, avec le financement de différent centre c.à.d. donner aux chercheurs la prime de recherche pour faire bien leurs recherches, Bref les équipements adéquats. Avant les années 2020 ? LE Minist7re de la Recherche scientifique et Innovation technologique était un peu négligé avec un faible budget de 0,98 % impossible de financé les projets ou la recherche de chercheurs, mais aujourd'hui, le gouvernement a compris que c'est au ministère de la recherche scientifique qu'on trouve le développement de la RDC, c'est pourquoi le gouvernement a revu à la hausse le budget de la Recherche à 3% que le ministère de finance peut exécuter de financer les projet de la recherche scientifique.

Avec la gestion des archives un constat fait sur terrain aux différents centres de la recherche scientifique et innovation technologique manque une bibliothèque nationale ou une salle par le système d'information intranet et les archives en dur. Le Ministère de la Recherche scientifique et Innovation technologique utilise toujours l'ancien système archaïque, les archives sont déposées par terre au coin du couloir et à l'extérieur sous la véranda du bâtiment, les dossiers importants sont chez les chefs de différents services, dans des tiroirs par le numéro, représenter par des lettres d'abréviation et classer dans les classeurs. Tout est centraliser chez le secrétaire général du ministère chef de l'administration. Proposition au ministère de la Recherche scientifique et innovation technologique ainsi qu'au secrétaire général Gestionnaire de l'administration ; avec l'évolution de la technologie et innovation, il serait mieux d'utiliser ou de gérer les archives numérique par le système d'information intranet C.à.d. un système où on garde un fichier informatique intranet pour gérer tous les dossiers importants du ministère, et le secrétaire général qui est le point focal chef de l'administration partage la connexion du fichier du Ministère atouts les autorités différents ministères commençant par la présidence, les ministère de son ministère, les Directeurs des services généraux. Les mêmes dossiers importants qui se trouvent dans le fichier intranet doivent avoir aussi des copies en dur, exemple la mise à jour des dossiers disciplinaires et signalétiques du personnel, le contrôle de la régularité au service ainsi que le traitement des problèmes sociaux du personnel de l'Etat ; l'avancement de grade, la révocation du personnel du service ou encore l'attribution du congé du personnel.

CONCLUSION

Au terme de notre étude, il est important d'orienter aux hommes de science, en particulier et à tout homme, en général que nous devons tous percevoir et connaître la valeur et l'importance des archives en dur et numérique au système intranet. C'est à elle que les hommes de science se réfèrent et recourent pour rédiger un article scientifique, une thèse de doctorat, pour l'élaboration d'un rapport d'une institution publique que privé. Et c'est à elle aussi que tout administratif s'en remet pour régler des problèmes d'ordre administratif notamment la mise en jour des dossiers disciplinaires et signalétique du personnel, le contrôle de la régularité au service ainsi que le traitement des problèmes sociaux du personnel de l'Etat, l'avancement en grade, la révocation du service ou encore l'attribution du congé de personnel, etc. L'utilité et l'importance des archives sont évidentes. Il revient donc à tout homme de science et à tout congolais ou tout homme quel qu'il soit d'en interioriser l'importance et la valeur.

Les archives numériques par le système d'information intranet où on garde les bases de données numériques dans un fichier intranet doivent avoir aussi des copies de chaque dossier important en dur en cas de manque de l'énergie ou manque du courant ou vol de la machine on recourent rapidement à la copie en dur. En cas de besoin d'un dossier de la province à la capitale ou à la direction centrale, on envoi directement par les données numériques par connexion du fichier intranet qui est déjà installer par rapidité.

Peu importe leur support, les archives (numériques ou en dur) rendent à toute société, à notre société d'immenses services. Leur importance doit être perçue par la population congolaise à tous les niveaux ; elle doit faire tache d'huile et être transmise de génération en génération.

Références

- [1]. DIENGA, R , Corby O, Knowledge(2005) : Management, Méthodes et Outils pour la gestion des connaissances 3^e édition, Dunod, paris, France.
- [2]. CHABINIMA, le management des archives, éd. HERNES science publication, Paris 2005.
- [3]. Gustaaf J, (2007) : les archives, la mémoire au cœur de la société Congolaise. Introduction à l'archivistique historique sur la période coloniale face à l'ère post colonial MR Tewuron P631
- [4]. Véronique F, (2007) : les archives d'entreprise entre la gestion patrimoniale et la vieille technologique-éducation, Academia Braylant, Louvain-la neuve, 2007
- [5]. Tshisungu L., (2008) : histoire politique du Congo, cours inédite G2 SPA, UPN Kinshasa 2008.
- [6]. Lumengameso et Kiobe.,(2000) : la jeunesse M-l'éducation des archives pour la défense et la promotion de droit citoyen dans l'archivum, volume XIV